

[https://www.letelegramme.fr/bretagne/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-les-pecheurs-goutent-peu-la-reponse-d-emmanuel-macron-10-03-2021-12716783.php?xtor=EPR-208-\[Aujourd'huiEnBretagne\]-20210310-\[GM2\]-%5BINSCRIT%5D-%5B186502%5D&utm\\_source=newsletter-aujourd'huienbretagne&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=newsletter-aujourd'huienbretagne](https://www.letelegramme.fr/bretagne/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-les-pecheurs-goutent-peu-la-reponse-d-emmanuel-macron-10-03-2021-12716783.php?xtor=EPR-208-[Aujourd'huiEnBretagne]-20210310-[GM2]-%5BINSCRIT%5D-%5B186502%5D&utm_source=newsletter-aujourd'huienbretagne&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-aujourd'huienbretagne)

Publié le 10 mars 2021 à 16h27

## Parc éolien en baie de Saint-Brieuc : les pêcheurs goûtent peu la réponse d'Emmanuel Macron

Lecture : 3 minutes.

**Mi-février, le comité des pêches des Côtes-d'Armor a demandé au président de la République d'annuler le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Sa réponse, arrivée le mardi 9 février, a surpris les pêcheurs qui ne veulent pas en rester là.**



Déterminé, Alain Coudray, président du comité départemental des pêches des Côtes-d'Armor, estime que « le président de la République a été prévenu ». (Photo archives Armelle Menguy)  
**Que dit Emmanuel Macron dans la réponse qu'il vient de vous adresser ?**

Alain Coudray, président du comité départemental des pêches des Côtes-d'Armor : « Alors, ce n'est pas Emmanuel Macron qui nous a répondu mais son chef de cabinet. Le courrier nous est arrivé mardi, par La Poste. Concrètement, il n'apporte aucune réponse à nos questions. Au contraire, son propos porte sur le développement des énergies renouvelables qui lui paraît nécessaire dans la démarche de transition énergétique engagée par l'État ».

Mon sentiment, c'est que Paris est loin des préoccupations de la Bretagne.

### **Vous vous attendiez à ce genre de réponse ?**

« Non, pas du tout. On est surpris car on s'attendait à une réponse plus ferme. On pensait que l'État allait remettre Ailes Marines (NDLR. Porteur du projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc) dans le droit chemin de ses engagements. On demandait un soutien au chef de l'État et là, on a l'impression qu'il nous laisse nous débrouiller tout seuls. Mon sentiment, c'est que Paris est loin des préoccupations de la Bretagne et de n'importe quelle autre région. En gros, si le problème ne concerne pas Paris directement, c'est pas très grave ».

### PUBLICITÉ

**À lire sur le sujet** Parc éolien : le comité départemental des pêches interpelle Emmanuel Macron



Eoliennes construites en mer du Nord. (Photo archives Le Télégramme/Julien Molla)

**Dans ce courrier, il est précisé que votre demande sera transmise à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. Vous croyez à un coup de pouce de sa part ?**

« Non. On nous renvoie vers un autre ministère mais on sait déjà que les réponses, si elles nous arrivent, ne seront pas plus satisfaisantes. De 2012 à 2019, l'État a été totalement absent des discussions qu'on a pu avoir avec Ailes Marines. Et aujourd'hui, il refuse le coup de main qu'on lui demande ».

On ne se laissera pas faire et chacun prendra ses responsabilités.



En mai 2020, des navires de pêche avaient manifesté autour du bateau sondeur Geo Ocean IV en baie de Saint-Brieuc pour protester contre l'implantation d'éoliennes en mer. (Archives Lionel Le Saux)

**Que comptez-vous faire à présent ?**

« Écoutez, on a sollicité tous les services de l'État, jusqu'à s'adresser directement au président de la République. Or, nous ne sommes pas du tout en phase avec les réponses qui nous ont été formulées. Notre territoire, c'est la mer. On ne va pas aller manifester notre colère sur la voie express. D'une part, ça n'aurait aucun sens et d'autre part, ça viendrait gêner des gens mais pas les bonnes personnes ».

**Vous préparez donc une action semblable à celle de mai 2020 (NDLR. Manifestation de navires de pêche autour du bateau sondeur le Geo Ocean IV) ?**

« Si un jour, des bateaux arrivent sur zone pour commencer la construction du parc éolien offshore, bon bah on les renverra chez eux (\*). On ne se laissera pas faire et chacun prendra ses responsabilités. Le président de la République a été prévenu, ce sera à lui de tirer les conclusions de ce qui se passera ».

*\* À noter que ce mercredi 10 mars, sur son compte Twitter, la société Ailes Marines a publié plusieurs photos indiquant que les premières fondations du parc éolien en mer de Saint-Brieuc étaient arrivées au port de Cherbourg.*



Le Chef de Cabinet  
du Président de la République

N° PDR/CP/BEAR/A024581

Monsieur Alain COUDRAY  
Président du comité départemental des pêches  
maritimes et des élevages marins des Côtes-  
d'Armor  
ESPACE AZUR  
RUE DES GRANDS CLOS  
22590 PORDIC

Paris, le 05 MARS 2021

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu la lettre ouverte que vous avez souhaité lui adresser.

Attentif aux raisons qui ont guidé votre démarche, le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer de l'attention portée à vos préoccupations relatives à l'implantation d'un parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc.

L'énergie éolienne, qu'elle soit terrestre ou maritime, est indispensable à la réussite de la transition énergétique de notre pays. La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit un doublement de la production d'électricité par éolienne d'ici dix ans, et la seule année 2019 a marqué une hausse de la production de plus de 20%, contribuant à une baisse de 6% de nos émissions de gaz à effet de serre.

Toutefois, le Gouvernement réalise actuellement un travail de concertation pour trouver le bon équilibre entre le déploiement de l'éolien et son incidence sur notre patrimoine naturel et culturel, dont une activité économique telle que la pêche dépend.

A cet égard, si les fortes contraintes de l'agenda présidentiel ne permettent pas de répondre favorablement à votre demande d'audience, je n'ai pas manqué de transmettre votre courrier à Madame Barbara POMPILI, ministre de la transition écologique. Vous serez tenu directement informé, par ses soins, de la suite susceptible d'être réservée à votre démarche.

Le préfet des Côtes-d'Armor en est également informé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Drise BLONDEL

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
PALAIS DE L'ÉLYSÉE — 35, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS

*Afin de contribuer au respect de l'environnement, la Présidence de la République vous invite à privilégier l'envoi de vos correspondances par courriels sur le site [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr), rubrique « écrire au Président ».*

Imprimé sur papier recyclé pour préserver notre planète.

